

Réf: Dossier 225759

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CROISEMENT COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE, Lot 907, Ilot 52

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/04/2023 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT, Notaire, enregistrés , le 14/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CROISEMENT COTE D'IVOIRE »

Objet: Le gardiennage ; La télé sécurité ; la sécurité incendie ; La sécurité électronique ; La vidéo surveillance ; La géolocalisation ; La radiocommunication ; Le négoce ; L'import-export ; L'ingénierie et formation en sécurité ; L'équipement ;

La prise de participation de la société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE, Lot 907, Ilot 52

Dirigeant(s) Mme DAGNOGO FATOUMATA EPOUSE  
SQUARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03813 du 30/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48536/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

